



AAC RT31 (Sociologie du sport et des activités physiques) AFS

Appel à communications, 11ème congrès de l'AFS - Toulouse 2025 (8-11 juillet 2025)

Activités physiques/sportives, environnement(s) et inégalités

Parce qu'elles dépendent en partie d'équipements (stades, piscines, gymnases, pistes cyclables, etc.) et d'accès à certains espaces (aquatique, montagnard, urbain, rural, etc.) inégalement distribués, les pratiques physiques/sportives font l'objet d'importantes inégalités territoriales. L'objet de ce congrès sera de les questionner selon différents angles et dans leurs articulations avec les inégalités sociales.

Il s'agira d'abord d'identifier la façon dont les territoires influencent les pratiques physiques/sportives et dont ces dernières adaptent, modèlent et transforment les espaces dans lesquels elles s'inscrivent. Cela impliquera, par exemple de se demander en quoi les rapports – plus ou moins ancrés – qu'entretiennent les individus avec leur environnement résidentiel jouent sur leurs pratiques physiques/sportives et comment celles-ci façonnent leurs manières d'habiter, de se déplacer ou de consommer, que ce soit de manière ponctuelle ou plus pérenne.

On pourra aussi se demander en quoi le genre, la classe sociale ou encore la génération affectent l'engagement dans une ou plusieurs activités physiques/sportives/récréatives, au prisme de son impact environnemental. Cette piste devrait être l'occasion de questionner les effets des changements environnementaux sur différents groupes sociaux et différents espaces géographiques. Une dimension comparative, locale ou internationale, pourrait dans ce cadre constituer une piste d'analyse pertinente. En d'autres termes, les communications interrogeant l'articulation entre les rapports sociaux et les différents espaces de pratique sont particulièrement attendues. L'enjeu serait également dans ce cadre de questionner les rapports différenciés à l'environnement en appréhendant les espaces de socialisation, les contextes locaux (dé)favorables à l'engagement corporel ainsi que le rôle des institutions (école, mouvement sportif, milieu professionnel, etc.).

Il pourrait s'agir en outre d'interroger les influences mutuelles entre les pratiques physiques/sportives et les rapports des individus ou groupes d'individus à la nature et à l'écologie. Comment les socialisations sportives, spatiales, et écologiques s'imbriquent-elles ? Quel·le·s acteurs et actrices de l'univers du sport s'emparent de la cause environnementale, selon quels principes, au nom de quels objectifs, avec quelles contradictions ? Quelles sont les réflexions sur la compatibilité entre le "sport performance" et l'enjeu écologique ? Quelles sont les avancées sur la responsabilité sociale et environnementale des organisations sportives impliquées dans les grands événements sportifs ? Quels conflits d'intérêts et

d'acteurs émergent de ces nouvelles normes ? C'est à ce type de questions que les communications pourraient répondre.

Par ailleurs, sont attendus des travaux sur l'adaptation des activités sportives face au changement climatique, en particulier pour celles qui sont déjà directement impactées. À l'inverse, la contribution des acteurs et actrices du sport au dérèglement climatique, notamment du fait des émissions de gaz à effet de serre liées aux mobilités et/ou du fait de l'utilisation de sites naturels, sera aussi à interroger. Ce congrès pourra ainsi être l'opportunité de réfléchir à l'impact des pratiques sportives/physiques sur la biodiversité, aux controverses socio-environnementales ainsi qu'aux politiques environnementales qui en découlent et qui ont – dans certains territoires – des effets directs ou indirects sur le développement des activités sportives/physiques.

Ce faisant, on pourra se demander dans quelle mesure les pratiques physiques/sportives peuvent être un atout ou un frein face au défi environnemental, quelles formes de mobilisation peuvent émerger de l'univers sportif et comment les sociologues du sport peuvent se saisir de cet enjeu. En quoi l'urgence environnementale amène-t-elle à repenser les objets de recherche et à questionner les pratiques professionnelles des sociologues du sport ? Autant de questionnements auxquels nous tenterons de répondre collectivement lors de ce rassemblement.

Au-delà de l'environnement physique, les rôles des environnements sociaux, matériels, politiques et professionnels pourront être interrogés, en particulier avec l'intention d'analyser la manière avec laquelle ils coproduisent et sont coproduits par des inégalités de pratiques physiques/sportives.

Les propositions pourront ainsi s'inscrire au sein des thématiques suivantes (sans pour autant s'y limiter) :

- Les grands événements sportifs internationaux et leurs (in)compatibilités avec les enjeux climatiques;
- Les aménagements sportifs et leurs effets sur les territoires;
- L'engagement des sportifs-ves pour le climat et/ou la biodiversité;
- Les tentatives d'adaptation et de transition des organisations sportives et des territoires;
- La transformation des métiers et des professions sportives au regard des enjeux de formation;
- Les inégalités sociales et environnementales liées à l'accès à la pratique physique, au milieu naturel;
- Les effets du changement climatique sur les territoires sportifs, sur les activités et sur les professions;
- Les imbrications entre les socialisations sportives, spatiales et écologiques.

Enfin, des travaux de sociologie du sport et des activités physiques, en dehors de la thématique du congrès, pourront aussi être soumis pour des sessions *varia*.

Échéancier:

- 15 janvier : fin de dépôt des propositions
- 17 février : sélection des propositions
- Début avril : publication du programme des RTs
- Mi avril : ouverture des inscriptions au congrès

Modalités de soumission:

Les propositions sont à déposer avant le 15 janvier 2025 sur la page du RT31 (site de l'AFS), dans la partie "Appels à contributions / communications" : <https://afs-socio.fr/rt/rt31/>.

Les propositions n'excéderont pas 3500 signes (hors bibliographie) et mentionneront impérativement les éléments suivants : nom, prénom de (des) auteur·e(s), rattachements institutionnels, courriel de contact, titre de la communication, cadre théorique, méthodologie de la recherche et principaux résultats.

Les propositions seront expertisées en double aveugle et évaluées en fonction de l'adéquation aux thèmes de l'appel à communication et du RT31, mais aussi au regard de la méthodologie, de la qualité scientifique et de l'originalité de l'approche. Les travaux de jeunes chercheur·se·s sont les bienvenus.

Informations importantes :

Pour participer au Congrès, il faudra adhérer à l'AFS et s'acquitter de droits d'inscription. Lors du précédent Congrès de 2023, l'adhésion s'élevait à 41€ pour les non-titulaires et 103€ pour les titulaires ; l'inscription au Congrès à 61€ pour les non-titulaires et 152€ pour les titulaires. Les tarifs pour le Congrès de Toulouse seront légèrement plus élevés (inflation). Les collègues non-titulaires qui ne peuvent être [financé.es](#) par leur laboratoire pourront, sur présentation de dossier, être [exonéré.es](#) des droits d'inscription et bénéficier d'une aide pour le transport et le logement. La procédure pour la demande d'exonération des droits d'inscription sera précisée plus tard.

L'accès au Congrès se veut le plus inclusif possible :

- * Des dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles seront mis en place.
- * Si vous avez besoin de services d'accompagnement en raison d'une situation de handicap, vous pourrez le signaler dans le cas où votre communication est retenue. Le comité d'organisation mettra tout en œuvre pour essayer de répondre à vos demandes.
- * Si vous avez besoin de services de crèche pendant le Congrès vous pourrez le signaler au moment de l'inscription. Le comité local essaiera de proposer un mode de garde.

Responsable(s) du RT 31 :

Cindy Louchet, Clément Perrier, David Sayagh

Membres du bureau :

Annabelle Caprais, Eléa Chiron, Jonathan Réveillé, Marine Fontaine, Matthieu Delalandre, Théo Rougnant, Yohann Rech.